

## COMMUNIQUE

Paris, le 30 novembre 2009

### Avec Allianz, des solutions d'assurance simples pour les auto-entrepreneurs

Afin d'accompagner ses clients et prospects auto-entrepreneurs, Allianz France, n°3 sur le marché des risques entreprises et professionnels, propose des solutions simples en adéquation avec leurs activités et leur statut. Depuis la Responsabilité Civile jusqu'à l'assurance des biens transportés, en passant par la couverture du matériel professionnel, Allianz apporte aux auto-entrepreneurs des garanties adaptées à un tarif avantageux.



- Vous effectuez des soins de beauté à domicile  
Suite à un soin, votre cliente développe une allergie. Votre Responsabilité Civile prend en charge les frais médicaux de votre cliente ainsi que ses pertes financières du fait de son arrêt temporaire d'activité professionnelle.
  - Vous vendez des produits régionaux « faits maison » sur les marchés  
Un de vos clients fait une intoxication alimentaire : Allianz couvre l'intégralité des préjudices subis par la victime.
  - Vous effectuez des prestations d'assistance informatique au domicile de vos clients.  
Lors de l'une de vos interventions, vous cassez l'écran de l'ordinateur de votre client. Votre garantie Responsabilité Civile prend en charge le coût de remboursement du matériel cassé.
- Allianz Profil Pro et Allianz Actif Pro, la solution pour assurer :
    - la Responsabilité Civile,
    - le matériel professionnel,
    - les fonds et valeurs professionnels à domicile ou en cours de transport,
    - les biens transportés,
    - et en cas de besoin, les stocks de marchandises au domicile

L'offre Allianz est principalement distribuée par les agents généraux et les courtiers partenaires, soit près de 2 700 points conseils de proximité à la disposition des clients en France.

Le statut d'auto-entrepreneur créé en janvier 2009 est un véritable succès avec près de 263 000 inscriptions depuis le début de l'année, soit près d'une création sur deux<sup>1</sup>.

Ce statut permet de créer de façon simple et rapide, via le site Internet de l'auto-entrepreneur, une entreprise individuelle, que ce soit pour exercer une activité commerciale, artisanale ou libérale, et de bénéficier d'avantages sociaux et fiscaux.

#### Contacts presse :

Bérangère Auguste-Dormeuil 01 44 86 78 97 [berangere.auguste-dormeuil@allianz.fr](mailto:berangere.auguste-dormeuil@allianz.fr)  
Anne-Sandrine Cimatti 01 44 86 67 45 [anne-sandrine.cimatti@allianz.fr](mailto:anne-sandrine.cimatti@allianz.fr)

<sup>1</sup> INSEE/Octobre 2009